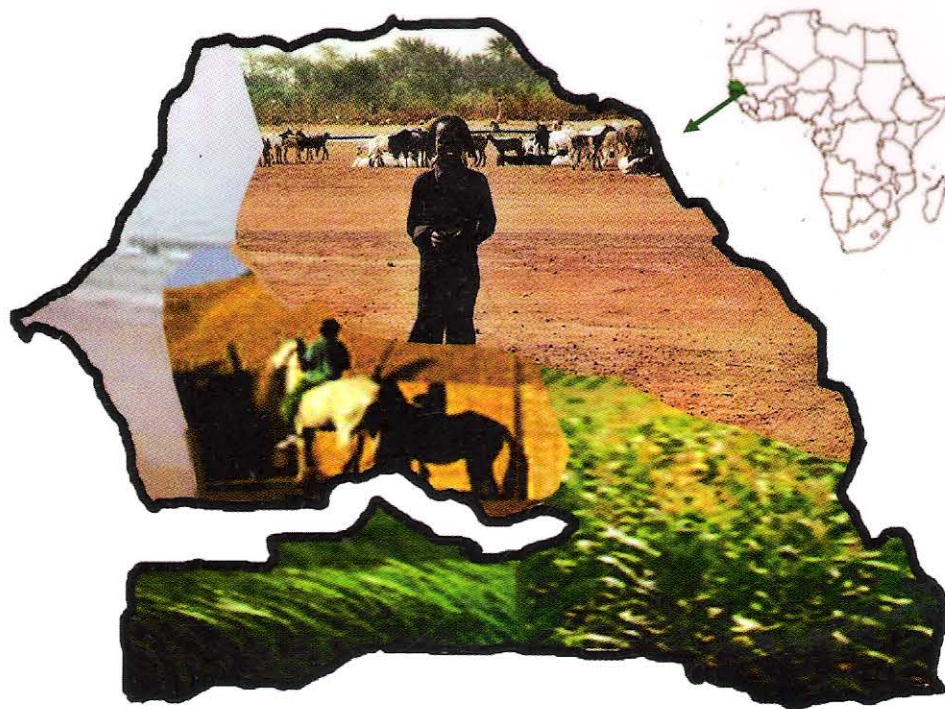


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



COMITE DE REDACTION	
CHAPITRES	REDACTEURS
0. PRESENTATION DU PAYS	Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS
1. DEMOGRAPHIE	Mme Vénus Sarr Thiaw
2. EDUCATION	Atoumane Ndiaye
3. EMPLOI	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
4. SANTE	Binta Mbow
5. ASSISTANCE	Mme Salimata Diallo Seck
6. AGRICULTURE	Ousseynou SARR / Issa Wade
7. ENVIRONNEMENT	Mam Siga Dia
8. ELEVAGE	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	MME Astou Ndiaye
10. TRANSPORT	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
11. TOURISME	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
12. JUSTICE	Mme Fatou Faye Mbessane
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Amadou Bamba DIOP
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
17. COMPTES ECONOMIQUES	Insa Sadio
18. PRIX	Antoine Sanka
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw / Mamadou Cissé



Mise à jour : février 07

X. TRANSPORT

INTRODUCTION

De par son importante contribution dans l'économie (4% du PIB et 0,26% de la croissance en 2005), son dynamisme et sa diversité, le sous-secteur des Transports demeure un élément essentiel du paysage économique sénégalais. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics lui accordent une attention particulière. Le Programme d'Ajustement Sectoriel des Transports, qui est à sa deuxième phase (PAST II) en est une illustration. Ce programme vise essentiellement à rendre plus efficace le système au profit du secteur productif.

Le sous-secteur des Transports Publics est, quant à lui marqué par le Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) qui est un programme ambitieux d'un montant d'environ 87 milliards de F CFA, sur la période 2000/2007.

Le PAMU s'articule autour de cinq grands axes :

1- Infrastructures routières, sécurité et fluidité du trafic : Réhabilitation et construction de voiries, aménagement de carrefours (dont Cynros et Malick Sy x autoroute), élimination des points noirs de la circulation à Dakar, Thiès et Kaolack, aménagement de trottoirs, de passerelles ou passages souterrains, installation de ralentisseurs de vitesse aux normes internationales.

2- Développement du chemin de fer de banlieue dont la première phase consiste à assurer la sécurité du trafic et des déplacements de piétons, le long du chemin de fer de banlieue.

3- Mécanisme de crédit-bail pour le renouvellement du parc de cars rapides, d'autobus, de taxis urbains.

4- Gestion de la qualité de l'air en milieu urbain de Dakar.

5- Renforcement des capacités.

L'objectif du présent chapitre est de donner au lecteur une vision très succincte de l'environnement des transports au Sénégal en mettant l'accent sur ses différents aspects à savoir : le Transport maritime, le Transport Aérien, le Transport ferroviaire et le Transport terrestre.

I- TRANSPORT MARITIME

1 LE PORT AUTONOME DE DAKAR

Le Port de Dakar reste l'un des plus anciens et des plus modernes ports de la côte Ouest Africaine. Ses atouts incomparables font de lui, un port outillé avec un trafic annuel régulièrement en hausse depuis 1995, excepté en 2004 où l'on a noté une baisse de 5%. Les plus grandes lignes maritimes touchent le Port de Dakar dans les deux sens : Nord / Sud et Est / Ouest.

1.1- Trafic de marchandises

Suite à une baisse de 5% en 2004, le trafic de marchandises du Port Autonome de Dakar, tous produits confondus, a accusé en 2005 une hausse de 9,2% malgré une baisse de 7,8% du nombre d'escales de navires.

a) Débarquements

Les débarquements de marchandises ont connu en 2005 une hausse de 12,3% comparativement à l'année 2004, malgré les baisses enregistrées au niveau du Pétrole brut (15%), des Hydrocarbures raffinés (15,2%) et des Produits de la mer (19,7%).

Cette hausse s'explique par un effet de structure. Elle est en effet soutenue par une augmentation de 22,5% des Marchandises diverses qui constituent 79,8% du total des débarquements.

b) Embarquements

Les embarquements de marchandises ont connu une légère hausse de 1,2% par rapport à 2004, malgré une forte baisse de 55% dans les Phosphates.

L'important poids des Marchandises diverses qui constituent 92,8% du total des embarquements, combiné avec une augmentation de 7,4% est à l'origine de cette situation.

Tableau 1: Trafic au Port Autonome de Dakar 1999-2005

STATISTIQUES MARCHANDES (en milliers de tonnes)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2004/2005
TOTAL DEBARQUEMENT	4 970	5 307	5 882	6 480	7 521	7 144	8 026	12,3%
-MARCHANDISES DIVERSES	3 121	3 466	4 444	4 959	5 749	5 230	6 408	22,5%
-PETROLE BRUT	893	779	776	992	1 216	1 151	978	-15,0%
-HYDROCARBURES RAFFINES	783	960	554	414	422	610	517	-15,2%
- PRODUITS DE LA MER	173	102	108	116	134	154	124	-19,7%
TOTAL EMBARQUEMENT	2 259	2 060	2 209	2 602	3 028	2 876	2 911	1,2%
-MARCHANDISES DIVERSES	1 496	1 577	1 661	2 177	2 729	2 517	2 702	7,4%
-PHOSPHATES	670	425	446	326	191	239	108	-55,0%
- PRODUITS DE LA MER	93	58	102	100	108	120	102	-15,0%
TOTAL EMBARQT +DEBARQT	7 226	7 367	8 092	9 083	10 548	10 020	10 938	9,2%
NOMBRES D'ESCALES NAVIRES	2 511	2 205	2 225	2 355	2 483	2 608	2 405	-7,8%
Dont Navires de pêche	843	623	723	991	1 063	1 514	1 168	-22,9%

Source: Port Autonome de Dakar

2 - LES PORTS SECONDAIRES

Les principaux ports secondaires du Sénégal sont : le port de Kaolack, le port de Saint-Louis et le port de Ziguinchor. Pour une raison de disponibilité de données, notre analyse se limitera seulement aux ports de Kaolack et de Ziguinchor.

2.1- Le port de Kaolack

Le trafic maritime s'effectue au niveau du port de Kaolack et de ses annexes : Lyndiane et Diorhane. Les principaux produits exportés sont le sel en provenance de Diorhane, l'huile d'arachide et les tourteaux qui partent de Lyndiane.

L'année 2005 est marquée par une baisse généralisée des activités du port de Kaolack. Cette baisse se traduit par une forte chute du nombre de navires assurant le trafic. Ce nombre est en effet passé de 46 unités en 2004 à 29 unités en 2005, soit une diminution de 37%. Cette situation est bien en phase avec la chute des activités d'exportation qui sont passées de 87 305 tonnes en 2004 à 57 520 tonnes en 2005 et, un volume d'activités d'importation nul en 2005.

Tableau 2 : Trafic du port de Kaolack 1999-2005

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2004/2005
Nombre de Navires	88	94	103	99	39	46	29	-37,0%
Jauges Brutes	159 002	181 893	206 094	197 805	77 481	78 139	56 153	-28,1%
Jauges Nettes	85 268	97 348	112 224	110 478	44 967	44 256	32 791	-25,9%
Exportation (en tonne)	140 371	156 496	212 321	113 146	65 891	87 305	57 520	-34,1%
Sel	50 472	65 750	76 535	6 660	53 401	56 425	47 673	-15,5%
Huile d'arachide	43 371	34 914	38 124	43 881	12 490	10 613	5 684	-46,4%
Graine de coton	0	3 322	1 332	0	0	3 848	0	-100,0%
Tourteaux	46 528	52 510	96 330	62 605	0	16 419	4 163	-74,6%
Importation (en tonne)	531	0	146	459	66	982	0	-
Dont:Sacs vides	0	0	0	34			0	-
Bois et sacs en balle	531	0	146	179	66	39	0	-
Total Import & Export	140 902	156 496	212 467	113 605	65 957	88 287	57 520	-34,8%

Source : Capitainerie du port de Kaolack

2.2- Le port de Ziguinchor

La reprise, par le « Willis », de la rotation Ziguinchor – Dakar – Ziguinchor a fortement contribué au désenclavement de la région sud du Sénégal. Elle a ainsi favorisé une meilleure circulation des personnes et des biens. Ce qui a pour conséquence directe une forte hausse des entrées de navires dont le nombre est passé de 88 en 2004 à 180 en 2005, soit une augmentation de 104,5%.

Cette forte hausse des entrées de navires s'est surtout ressentie dans le volume des marchandises importées qui est passé de 38 929 tonnes en 2004 à 83 052 tonnes en 2005, soit une hausse de 113,3%. Ce qui a très nettement contribué au solde commercial positif de 54,6% en dépit de la chute de 33,6% du volume des marchandises exportées.

Les principaux produits exportés sont :

- l'huile : 6 941 tonnes en 2005 contre 9 356 en 2004, soit une baisse de 25,8%
- les tourteaux : 6 659 tonnes en 2005 contre 15 253 en 2004, soit une baisse de 56,2%
- le cajou : 1 327 tonnes en 2005 contre 915 en 2004, soit une hausse de 45%

La région naturelle de Casamance a vu son niveau d'importation de ciment passer de 22 590 tonnes en 2004 à 49 184 tonnes en 2005, soit une hausse de 117,7%. Avec une hausse de 98,9%, le volume de riz importé a presque doublé, passant de 10 207 tonnes en 2004 à 20 301 tonnes en 2005.

Tableau 3 : Trafic du port de Ziguinchor 2001-2005

	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2004/2005
Nombre de Navires (entrées)	115	98	72	88	180	104,5%
Voiliers	20	39	36	40	45	12,5%
Jauges Brutes	167 083	114 393	42 476	48 472	114 054	135,3%
Jauges Nettes	95 888	64 789	25 954	28 616	49 429	72,7%
Exportation (en tonne)	67 606	56 517	3 168	26 438	17 561	-33,6%
Huile	31 243	26 293	902	9 356	6 941	-25,8%
Cajou	0	0	0	915	1 327	45,0%
Tourteaux	36 363	29 668	2 266	15 253	6 659	-56,3%
Divers	0	556	0	914	2 634	188,2%
Importation (en tonne)	25 801	36 582	42 161	38 929	83 052	113,3%
Ciment	5 913	11 432	18 400	22 590	49 184	117,7%
Riz	16 358	21 512	16 983	10 207	20 301	98,9%
Gravillon	0	0	-	-	7 900	-
Divers	3 530	3 638	2 166	6 132	5 667	-7,6%
Total Import-Export	93 407	93 099	45 329	65 068	100 613	54,6%

Source : Capitainerie du port de Ziguinchor

II- TRANSPORT AERIEN

La tendance à la hausse des mouvements d'aéronefs amorcée depuis 2002 s'est maintenue jusqu'en 2005, accusant ainsi une croissance de 1,6% par rapport à 2004.

Le mouvement des passagers a aussi enregistré une légère hausse de 2,5% malgré la baisse des nombres d'arrivées et de départs. Cette croissance est en effet favorisée par le transit direct dont le nombre de passagers a accusé une très forte hausse de 185,1%, passant ainsi de 38 338 en 2004 à 109 290 en 2005.

L'activité de fret a connu dans son ensemble une croissance de 17,2% grâce à une hausse de 31,3% de la quantité de fret à l'arrivée qui est passée de 6 494 tonnes en 2004 à 8 529 tonnes en 2005. La quantité de fret au départ a de son côté enregistré une hausse de 10,9%.

Tableau 4 : Trafic à l'aéroport de Dakar 2000-2005

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2004/2005
MOUVEMENTS D'AERONEFS (en nombre)	35 755	34 838	35 604	38 376	40 287	40 935	1,6%
MOUVEMENTS PASSAGERS (en nombre)	1 170 754	1 279 028	1 358 538	1 482 726	1 566 573	1 605 010	2,5%
Arrivées	564 042	610 741	642 180	705 566	737 189	716 841	-2,8%
Départs	572 704	597 386	664 430	738 722	791 046	778 879	-1,5%
Transit direct	34 008	70 901	51 928	38 438	38 338	109 290	185,1%
FRET (en tonne)	27 982	23 387	16 953	17 051	21 159	24 795	17,2%
Arrivées	5 601	5 971	4 643	4 974	6 494	8 529	31,3%
Départs	22 381	17 416	12 310	12 077	14 665	16 267	10,9%

Source : ASECNA Service gestion commerciale

III- TRANSPORT FERROVIAIRE

Les transports ferroviaires de voyageurs et de marchandises étaient assurés, jusqu'en octobre 2003 par la Société Nationale des chemins de fer du Sénégal (S.N.C.S). Depuis la privatisation de la SNCS en novembre 2003, la nouvelle société TRANSRAIL SA assure le transport international de marchandises. Le trafic de voyageurs en banlieue est dévolu à la société PTB SA.

1 LE RESEAU

La longueur de l'ensemble des voies principales de l'ex SNCS s'élève à 905,510 km avec 70 km de double voie de Dakar à Thiès. Les voies ont une longueur de 151,800 km dont 6,3 km de voie mère.

2 LE TRAFIC

2.1 Trafic de marchandises.

Afin de s'assurer une autonomie suffisante, les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) se sont dotées d'une société de transport ferroviaire. La Société d'Exploitation Ferroviaire des ICS (SEFICS) est chargée du transport des matières premières et des produits entre les différents sites industriels (TAÏBA, DAROU, MBAO) et le Terminal Portuaire de Dakar. Elle utilise pour ce faire le réseau de la SNCS, à laquelle elle verse des redevances de péage. De ce fait, seules les recettes tirées de l'exploitation du réseau ferroviaire par la SEFICS sont disponibles au niveau du Système statistique, le tonnage transporté a été obtenu à partir des statistiques de l'entreprise.

En 2005 le volume de marchandises dont le transport est assuré par la SEFICS est de 1 134 036 tonnes. Ce qui représente 69,5% du trafic total de marchandises, lequel trafic a connu une légère hausse de 1,3%, passant ainsi de 1 608 301 tonnes en 2004 à 1 630 534 tonnes en 2005. Cette hausse est consécutive à celle de 13,2% du trafic international de marchandises qui ne représente cependant que 21,3% du trafic total de marchandises.

2-2 Trafic voyageurs

Le transport ferroviaire de banlieue, assuré par le petit Train Bleu (PTB), fait 19 trajets par jour dans chaque sens (gare ferroviaire, Rufisque) et transporte en moyenne 16 086 passagers par jour. Dans le souci de répondre au mieux aux besoins des usagers, la société PTB SA a engagé des projets assez ambitieux dont voici les plus importants:

- PAMU (sécurité ferroviaire, signalisation et télécoms) ;
- Liaison ferroviaire rapide Dakar-Thiès;
- Réalisation d'un Tramway entre Dakar et Diamniadio;
- Conversion de la voie métrique en une voie à écartement standard.

Le flux de voyageurs du trafic national continue sa tendance baissière amorcée depuis 2003 pour se retrouver dans une situation similaire à celle de 2002, avec 4 736 204 voyageurs en 2005, soit une baisse de 19,3% par rapport à 2004.

Tableau 5: Situation du trafic de marchandises et de voyageurs 2000-2005

Années	2000	2001	2002	2003*	2004	2005	Variations 2004/2005
Trafic de marchandises (en tonne)	1 675 556	1 764 348	1 938 237	1 764 887	1 608 301	1 630 534	1,3%
Trafic national	1 380 455	1 541 960	1 711 219	1 494 471	1 301 481	1 283 165	-1,4%
Trafic international	295 101	222 388	227 018	270 416	306 820	347 369	13,2%
Montée	212 893	169 076	156 964	193 752	234 086	266 301	13,8%
Descente	82 208	53 312	70 054	76 664	72 734	81 068	11,5%
Trafic de voyageurs (en nombre)	4 138 898	4 102 854	4 832 433	6 214 738	5 871 229	4 736 204	-19,3%

Source : Direction petit Train Bleu

IV TRANSPORT ROUTIER

1- LE RESEAU

Le réseau routier est réparti en réseau classé et en réseau non classé. La loi n° 74-20 du 24 janvier 1974 en son décret d'application n° 74-718 portant sur la classification du réseau routier national et fixant le régime domanial de ce réseau distingue :

- les **Routes Nationales** qui assurent les liaisons à grande distance entre plusieurs régions administratives ou avec les Etats limitrophes
- les **Routes Régionales** qui assurent la liaison entre différents chefs lieux de Départements d'une même région
- les **Routes Départementales** qui assurent la desserte des chefs lieux de communauté rurale à l'intérieur d'un même département
- les **Pistes répertoriées** qui relient les routes départementales aux centres de production agricole
- et les **Voiries Urbaines** qui assurent les liaisons à l'intérieur des centres urbains.

Il ressort du dernier inventaire effectué en 2002 que le linéaire du réseau classé, long de 14 634 Km est composé à 31% de routes revêtues, soit une longueur de 4 559 Km.

Concernant l'état des routes, ce même inventaire montre que 59% des routes revêtues sont en bon état contre seulement 18% pour les routes non revêtues.

Tableau 6 : Répartition par catégorie de routes

Catégories de routes	ROUTES REVETUES (en Km)		ROUTES NON REVETUES (en Km)		RESEAU TOTAL (en Km)
	Longueur	%	Longueur	%	Longueur
Routes nationales	2 857	85%	507	15%	3 364
Routes régionales	563	47%	629	53%	1 192
Routes départementales	813	14%	4 827	86%	5 640
Voiries urbaines	241	98%	6	2%	247
Pistes répertoriées	85	2%	4 106	98%	4 191
Total	4 559	31%	10 075	69%	14 634

Source : Mémento des Transports Terrestres, édition 2004

2- LE PARC AUTOMOBILE

Depuis le 31 juillet 2003, date de la mise en vigueur du décret 2001-72 du 26/01/2001, l'importation de véhicules au Sénégal obéit à une nouvelle réglementation²⁹ qui interdit la mise en circulation de cinq catégories de véhicules, cycles et cyclomoteurs :

- véhicules de tourisme dont l'âge est supérieur à 5 ans ;
- véhicules utilitaires légers de moins de 3,5 tonnes PTAC dont l'âge est supérieur à 5 ans ;
- véhicules de transport des personnes, comportant un minimum de sept places et dont l'âge est supérieur à 8 ans ;
- véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes PTAC dont l'âge est supérieur à 10 ans ;
- cycles et cyclomoteurs usagés d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm³.

Cependant certains types de véhicules ne sont pas concernés par la nouvelle réglementation. Il s'agit de :

- véhicules pour lesquels il est prouvé qu'ils avaient, avant le 31 juillet 2003, fait l'objet d'une immatriculation au nom de l'importateur depuis 6 mois au moins;
- véhicules qui séjournaient déjà régulièrement au Sénégal avant le 31 juillet 2003, quelque soit leur age;
- véhicules importés par les membres du Corps Diplomatique, lorsqu'ils entrent dans leur quota familial normal;
- véhicules couverts par un carnet de passage en douane ou un carnet ATA qui devront, au terme de leur délai légal de présence sur le territoire douanier, faire obligatoirement l'objet d'une réexportation, sans possibilité aucune de dérogation en vue de leur mise à la consommation.

²⁹ Source : Echos Finances N°3 en mars 2004, page 15.

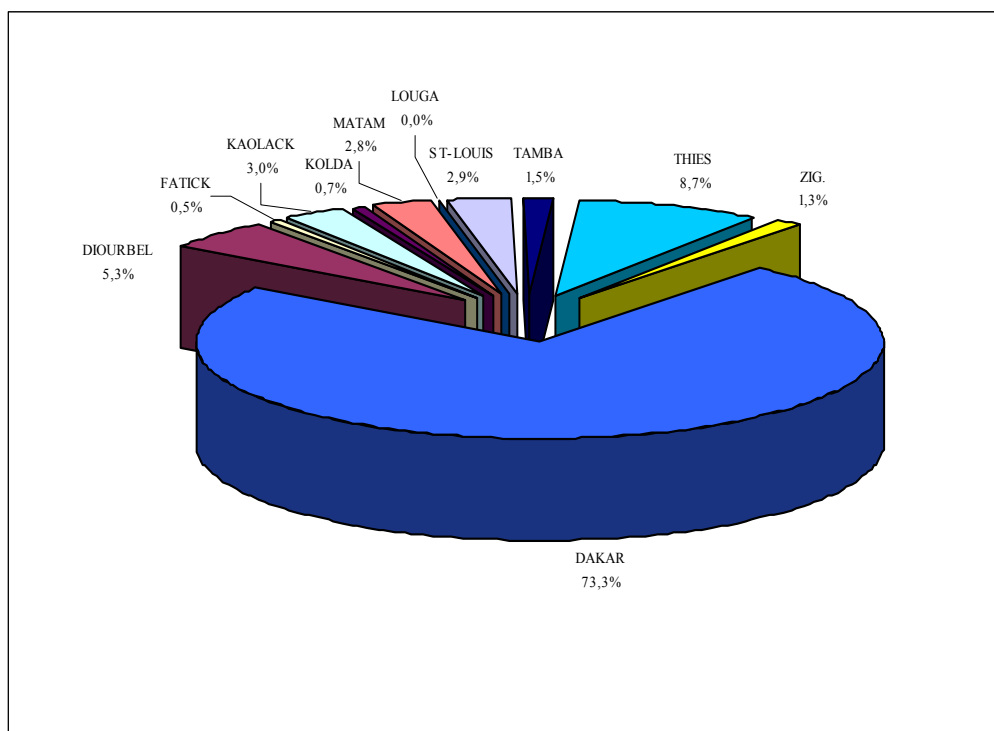
L'exploitation des fichiers de la Direction des Transports Terrestres relatifs aux immatriculations de véhicules au Sénégal, aux visites techniques et à la carte grise, a permis d'établir une typologie du parc de véhicules. A cause du manque d'informations relatives à l'exportation et à la destruction de véhicules, le parc estimé ne correspond pas exactement au parc roulant.

Ainsi le parc immatriculé en janvier 2005 tel qu'il ressort du fichier informatisé est de 249 053 véhicules. La répartition du parc par région (Cf. Figure 1) met en exergue un grand déséquilibre au profit de Dakar qui engrange à elle seule 73,3% du parc automobile devant Thiès et Diourbel qui détiennent respectivement 8,7% et 5,3%.

L'analyse des nouvelles immatriculations selon l'état des véhicules met en évidence la prédominance des véhicules d'occasions qui passent de 84,6% en 2002 à 83,8% en 2003³⁰.

Notons cependant une très forte baisse des nouvelles immatriculations ; baisse amorcée depuis 2003. Le nombre de nouvelles immatriculations passe en effet de 25 841 en 2003 à 13 379 en 2004, puis à 11 074 en 2005. Cette situation semble être l'incidence directe du décret 2001-72, mis en vigueur le 31 juillet 2003.

Figure 1: Répartition du Parc automobile par région



³⁰ Source : Mémento des Transports Terrestres, édition 2004.

Tableau 7 : Répartition des nouvelles immatriculations par genre et par année

CATEGORIE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	TOTAL
Autocar	1 004	1 227	1 165	1 210	1 138	435	280	5 455
Camion	1 189	1 032	1 209	1 226	1 061	616	315	5 459
Camionnette	2 035	2 053	2 379	2 573	2 565	1 886	1 473	12 929
Motocycle	149	125	258	187	266	448	494	1 778
V.Très Spé.:Mat.Incendie	0	0	0	2	0	0	2	4
Quadricycle	26	26	30	22	23	70	41	212
Remorque	9	5	16	3	3	8	3	38
Semi-remorque	397	512	766	874	665	576	692	4 085
Tricycle	2	3	10	1	3	4	3	24
Tracteur	417	541	796	896	590	478	509	3 810
V.Très Spé.à Usa.Agr.	1	1	1	1	1	4	0	8
V.Très Spé.Divers	2	0	0	0	0	2	0	2
V.Très Spé.à Usa.Indus.	43	42	37	32	17	4	6	138
Véломoteur	439	356	296	1 249	776	759	894	4 330
Voiture Particulière	14 934	17 897	19 239	19 279	18 377	7 848	6 238	88 878
V.Très Spé.à Usa.Sanit.	8	5	12	61	21	25	16	140
V.Très Spé.de Transp.	202	485	490	444	335	216	107	2 077
Indéterminé	1	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL	20 858	24 310	26 704	28 060	25 841	13 379	11 074	129 368

Source : Direction des Transports Terrestres